

le 7 mai 2020

Chers parents,

Le 4 mai dernier, le ministre de l'éducation et de l'enseignement supérieur (MEES) a annoncé que les écoles, en dehors de la grande région de Montréal, pouvaient, afin de faciliter leur réouverture, choisir d'ouvrir leurs écoles de façon progressive. Compte tenu des défis reliés au transport scolaire auxquels nous faisons face dû au vaste territoire que nous desservons, la commission scolaire Eastern Townships (CSET) a opté, pour son entrée progressive, d'ouvrir toutes ses écoles primaires à compter du 13 mai prochain. Le fait d'ouvrir nos écoles primaires le 13 mai nous permettra de bénéficier d'un peu plus de temps afin de s'assurer que nous puissions tout mettre en oeuvre pour respecter les directives de la Direction de la santé publique (DSPu). Nos centres d'éducation aux adultes et de formation professionnelle reprendront leurs activités le 11 mai, tel que prévu. La sécurité de nos élèves et de notre personnel demeure notre priorité et guidera nos décisions.

Au-delà des directives de la DSPu, voici les quatre critères qui seront considérés par nos écoles avant leur réouverture:

- Avoir suffisamment d'espace pour rencontrer les critères de la DSPu et du Ministère de l'éducation et de l'enseignement supérieur (MEES).
- Avoir en main les produits de nettoyage et l'équipement de protection nécessaires pour assurer un environnement sécuritaire pour nos élèves et notre personnel.
- Pouvoir offrir un transport scolaire qui respectera les consignes de la DSPu à ceux qui en ont fait la demande.
- Avoir suffisamment de personnel en place pour répondre aux besoins de notre clientèle.

Si l'un de ces critères n'est pas rencontré, nous réévaluerons la situation et re-considérerons la réouverture de l'école en question.

SERVICES DE GARDE

Puisque nous ouvrirons nos écoles progressivement, nos services de garde seront ouverts les 11 et 12 mai uniquement pour les élèves dont les parents occupent un emploi considéré essentiel donnant droit à un service de garde d'urgence.

Veuillez contacter l'école de votre enfant pour l'inscrire au service de garde afin que l'école puisse s'assurer d'être en mesure de le recevoir.

TRANSPORT SCOLAIRE

Le service de transport scolaire fonctionnera au minimum. Les parents sont invités, lorsque c'est possible, à reconduire eux-mêmes leur(s) enfant(s) à l'école. Pour les familles qui ont une garde partagée, dû aux restrictions de la DSPu quant au transport scolaire, veuillez noter que nous sommes en mesure de fournir un transport scolaire à une adresse par élève seulement. **Pour tout changement, le service des transports réévaluera les itinéraires le lundi. Vous devez donner un préavis d'une semaine. (ex. Pour que votre enfant ait le transport le 19 mai, vous devez nous en informer avant le lundi 11 mai.)**

Les directives à suivre déterminées par le gouvernement pourraient nous obliger à adopter des mesures extraordinaires telles que la modification des trajets d'autobus ou la déviation des trajets en plusieurs circuits.

Les chauffeurs d'autobus, comme l'ensemble de notre personnel, appliqueront les mesures de sécurité recommandées par la Santé publique. Par conséquent, ne soyez pas surpris si le chauffeur d'autobus de votre enfant porte un masque ou tout autre équipement de protection.

AUTRES INFORMATIONS IMPORTANTES

Si votre enfant ne se sent pas bien, s'il-vous plaît le garder à la maison. Si votre enfant a des symptômes de la COVID-19, veuillez appeler le 1-877-644-4545.

Vous serez contacté si votre enfant développe des symptômes à l'école et dans ce cas, vous devrez venir le ou la chercher immédiatement. Il est donc essentiel que l'école ait en main vos numéros de téléphone d'urgence.

Les enfants qui ont une condition médicale préexistante ou qui ont un membre de la famille qui a une condition médicale préexistante sont fortement encouragés à rester à la maison.

Le choix de retourner à l'école est volontaire. Les élèves qui resteront à la maison continueront de recevoir les trousseaux pédagogiques fournies par le MEES, auront toujours accès au site Web [ETSB Home Learning Ideas](#) et recevront des communications de façon régulière d'un membre de l'équipe-école.

Nous tenons à souligner l'importance de nous informer si vous souhaitez retourner votre (vos) enfant(s) à l'école. Si vous n'aviez pas prévu retourner votre enfant à l'école et que vous changez d'avis, vous devez absolument aviser l'école au moins une semaine à l'avance et ce, pour vous assurer que nous soyons en mesure d'offrir un environnement sûr et sécuritaire à notre personnel et à tous nos élèves.

Et à l'inverse, si vous changez d'avis et souhaitez que votre (vos) enfant(s) demeure(ent) à la maison, vous devez aviser l'école immédiatement, et ce pour des raisons de logistique.

En conclusion, nous souhaitons vous remercier à nouveau pour votre continuelle compréhension et collaboration. En travaillant ensemble et en se soutenant les uns les autres nous passerons au travers de cette situation hors de l'ordinaire.



Michel Soucy,
Director général par intérim



Michael Murray
Président